

CONSEIL SCIENTIFIQUE du mardi 08 octobre 2024

Salle des Conseils – UFR ST

Ordre du jour :

Conseil scientifique étendu aux responsables d'équipe et à la responsable des plateformes afin de dégager des pistes d'évolution éventuelles de notre structure selon les suggestions de la feuille de route CNRS – Présidence LMU.

Présents(es) : F. Amiard, B. Arnaud, M. Barré, G. Brotons, A.-S. Castanet, C. Chassenieux, P. Daniel, N. Delorme, J. Dittmer, M. Edely, Y. Labaye, F. Lagarde, L. Ledru Le Boulch, C. Legein, J. Lhoste, V. Maisonneuve, A. Martel, E. Nicol, S. Pascual, P. Pasetto, S. Prunier, C. Saluzzo, G. Vaudel.

Excusé(e)s : V. Montembault, S. Auguste (représentée par F. Amiard), S. Piogé (représentée par S. Pascual), P. Ruello.

* * * * *

Rappel feuille de route CNRS – présidence LMU *commentaires/propositions direction*

1 Structuration de l'unité à ajuster

L'IMMM est actuellement organisé, au-delà des services communs, autour de trois structures : les thématiques, les équipes et les plateformes. Si ces trois niveaux de structuration pouvaient porter à discussion, la visite des équipes et des plateformes montre leur bienfondé tout en identifiant des ajustements.

1.1 Les thématiques

Le rapport d'évaluation HCERES souligne que les « thématiques ne jouent pas encore leur rôle structurant » et recommande le positionnement en « de grands axes forts, porteurs et différenciant au niveau national et international » [3], de « dégager progressivement des axes transverses en adéquation avec la majorité des spécificités reconnues » de l'unité.

[3] Le rapport HCERES précise : « La transversalité doit être renforcée en s'appuyant sur les thématiques. De grands axes forts, porteurs et différenciants aux niveaux national et international devront être dégagés. »

Les quatre thématiques choisies pour structurer scientifiquement l'institut sont très (trop ?) disciplinaires et ne mettent pas assez en avant les activités scientifiques. Par ailleurs, il y a des problèmes d'animation de certaines thématiques voire d'absence d'animation. Il apparaît clairement que des difficultés de relations humaines compliquent voire empêchent toute activité sereine au niveau de certaines thématiques.

Par conséquent, il convient de reconfigurer les thématiques et de clarifier la stratégie scientifique de l'unité [4]. Les orientations scientifiques actuelles identifiées – 1) environnement et énergie, 2) biologie et santé, 3) matériaux pour les technologies de l'information – peuvent servir de base pour redéfinir les thématiques [5]. Cette reconfiguration thématique doit aussi intégrer les problématiques relationnelles [6] de manière à ce que les nouvelles thématiques fonctionnent pleinement dans le respect de chacun [7], tout en permettant à toutes les équipes et tous les chercheurs de développer et conduire leurs activités et projets de recherche, notamment ceux pour lesquels ils auront obtenus des ressources propres, dans le cadre des thématiques définies.

[4] La stratégie scientifique de l'unité est claire et a été énoncée pour la première fois en 2024 dans DIALOG. Il faut cependant prendre en compte la diversité de cet Institut allant de la synthèse organique à la physique des phénomènes ultra-rapides.

[5] Ces notions sociétales n'apparaissent pas ou très rarement dans la structuration d'UMR en équipes/thèmes/départements : voir par exemple IMN (Nantes), IPR et ISCR (Rennes), ICMR (Reims), Institut P' (Poitiers), INSP (Paris Saclay), ...

Ces propositions génériques ne répondent pas à la recommandation de l'HCERES de dégager « de grands axes forts, porteurs et différenciants aux niveaux national et international ». C'est notre expertise scientifique qui nous permet d'adresser des défis sociétaux et non l'inverse.

[6] Les conflits de personnes ne doivent pas rentrer en compte pour définir les thématiques scientifiques d'une unité de recherche.

[7] La direction de l'IMMM est particulièrement soucieuse du bien-être des personnels et ne comprend pas un possible manque de respect suggéré dans ce commentaire.

Action 1 : redéfinition des thématiques de l'unité en concertation avec l'ensemble des permanents, validée par les tutelles

Jalon : d'ici fin octobre 2024 [8]

[8] Au mieux janvier 2025

* * * * *

Objet du CS :

- Discussions préalables au sein des équipes, thématiques, plateformes à propos d'une éventuelle restructuration.
- Les questions qui se posent sont :
 - Les thématiques doivent-elles disparaître, au profit d'équipes, ou changer de périmètre ?
 - Des thématiques sociétales doivent-elles être définies ?
- Les points de vigilance et implications d'une éventuelle restructuration :
 - Critères de l'HCERES en termes de taille des entités à évaluer.
 - Modification du RI de l'unité : structuration, identités et rôles des entités, composition du CS, ...

Extrait RI IMMM relatif au CS

- Le CS est composé :
 - du DU qui le préside,
 - des DUAs,
 - des animateurs des thématiques visés à l'article 5.2 du présent règlement,
 - d'un représentant ITA-BIATSS,
 - d'un responsable de plateforme,
- Les animateurs de thématique sont élus pour la durée de l'Unité par les chercheurs, enseignants-chercheurs et ingénieurs de recherche permanents s'étant déclarés membre en principal ou secondaire de la thématique. Un animateur de thématique n'est éligible que dans sa thématique principale. En cas de démission d'un animateur une élection partielle est organisée dans un délai d'un mois après appel à candidature. Le mandat des animateurs de thématique est renouvelable une fois.
- Le représentant ITA/BIATSS, est désigné par la commission ITA/BIATSS dont l'organisation est abordée à l'article 5.5. Le responsable de plateforme est désigné par la commission plateforme dont l'organisation est abordée à l'article 5.4.
- Le mandat des membres du CS est renouvelable une fois.
- Il se réunit une fois par mois. L'ordre du jour est diffusé aux membres au moins une semaine avant la séance du Conseil.
- Le CS a un rôle consultatif. Il assiste en particulier l'équipe de direction sur les orientations et les choix de la politique scientifique de l'Unité, par exemple, concernant :
 - l'attribution des contrats doctoraux établissement ;
 - le financement de projets scientifiques par le Fonds Incitatif Recherche (FIR) ;
 - les Appels A Projets régionaux ;
 - la campagne annuelle de demandes de ressources, dite campagne DIALOG (Outil mutualisé support au dialogue de gestion entre les unités de recherche et leurs tutelles) et la campagne d'emploi de l'établissement ;
 - Les membres du CS sont également sollicités pour la rédaction, dans le cadre des évaluations par le HCERES, des bilans et projets de l'Unité.

La direction propose de recueillir le fruit des discussions au sein de chaque équipe et de chaque thématique ainsi qu'au sein de la commission plate-forme selon l'ordre suivant.

- Thématique et équipe SO : A. Martel, S. Saluzzo, A.-S. Castanet
- Thématique POL, équipes MSP, A2P2, PCI : P. Pasetto, N. Delorme, G. Brotons, S. Pascual, E. Nicol, C. Chassenieux
- Thématique MI, équipes OF et E3C : V. Maisonneuve, J. Lhoste, M. Barré
- Thématique PSC, équipes PIMS, NMM, NOVA et OLORM : B. Arnaud, M. Edely, P. Ruello, F. Lagarde, Y. Labaye, G. Vaudel, J. Dittmer
- Plateformes : F. Amiard

Thématique et équipe SO

Intervention de A. Martel et A. S. Castanet

- Même périmètre pour équipe et thématique et volonté de le conserver.
- Structuration en thématique (scientifique) et/ou équipe: peu importe.
- Vigilance sur la taille des équipes.
- Affichage des défis sociétaux abordés/considérés.



Thématique POL, équipes MSP, A2P2, PCI

Intervention de N. Delorme pour la thématique POL

- pas de consensus donc parole aux équipes.

Intervention d'E. Nicol pour l'équipe A2P2 (Slide 9)

- Identité liée aux compétences scientifiques et non sociétales.
- Souhaite conserver la structuration actuelle et la thématique POL.
- Afficher les défis sociétaux.

Intervention de S. Pascual pour l'équipe MSP (Slides 10 & 11)

- Afficher les défis sociétaux.
- Compétences scientifiques fondamentales prioritaires.
- Départements et axes de recherche. Mise en avant des plateformes. Maintien des équipes.

Intervention de C. Chassenieux pour l'équipe PCI

- Taille critique de l'équipe = 4 membres permanents (dont un DR à deux ans de la retraite).
- Maintien équipe PCI.
- Axe alimentation PCI éloigné du centre de gravité de la thématique POL.
- Création nouvelle thématique regroupant PCI et E3C.



Equipe A2P2 (E. Nicol)

Notre identité est liée à nos **compétences fondamentales** (c'est sur ça que nos collaborateurs académiques et industriels viennent nous chercher)

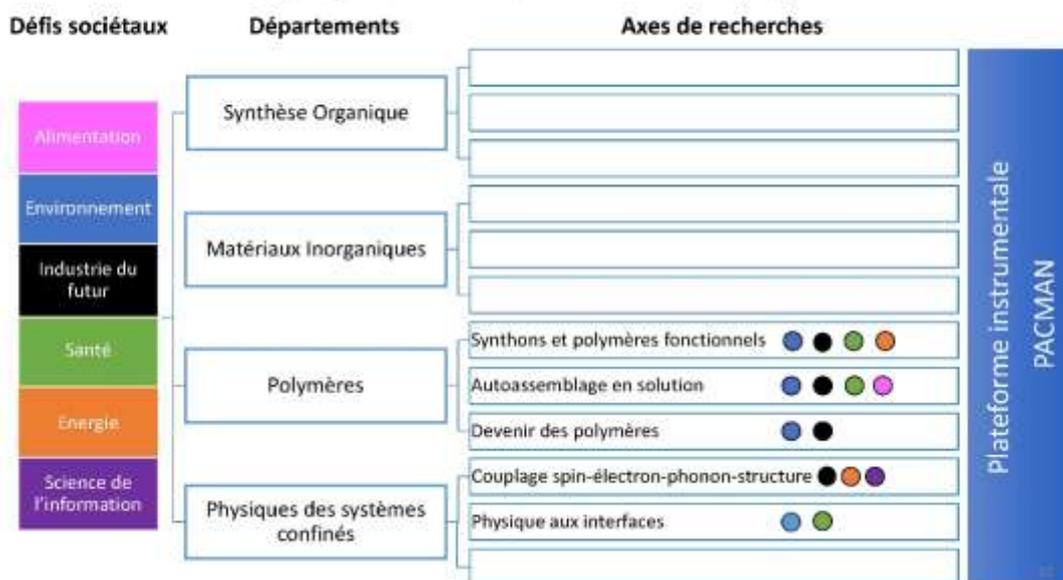
Nous souhaitons garder une **structuration interne en compétences fondamentales** = les **thématiques actuelles** (dont les contours ou dénominations peuvent évoluer)

Nous souhaiterions que cette structuration serve à **définir la politique scientifique de l'IMMM** : financements internes, postes, organisation interne et présentation HCERES

Les **défis sociétaux** peuvent apparaître comme des exemples d'applications qu'on adresse grâce à nos compétences fondamentales. ⇨ donner du sens aux financeurs, aux partenaires industriels, au public et à nos tutelles en terme d'affichage (mais sans définir notre politique scientifique).



Équipe MSP (S. Pascual) 1/2



Équipe MSP (S. Pascual) 2/2

Explications

- Thématique devient département (Cf. autres laboratoires)
- Chaque thématique définit les axes de recherches (plutôt fondamentaux) et y associe les défis sociétaux préalablement validés par CS

Thématique Polymère:

- Proposition : Sous axes films minces intégré dans polymères fonctionnels
- ⇒ Passage à 3 axes de recherches

Intégration site web

- Si on clique sur un des défis sociétaux on tombe sur un descriptif + projets en cours
- Si on clique sur les axes de recherche on tombe sur un descriptif + projets en cours
- Projets en cours : description générale + noms des acteurs et adresse email (pour contact)

Rôle des animateurs de départements

- Organisation visite entreprise/acteurs du domaine
- Présentation des activités propres à la thématique auprès des instances
- Participation au CS
- Diffusion des informations (Pôle, GDR, ...)
- Gestion du site web

11

Thématique MI, équipes OF et E3C : V. Maisonneuve, J. Lhoste, M. Barré

Intervention de V. Maisonneuve pour la thématique MI

- Plus qu'un animateur pour la thématique.
- Vigilance taille équipes (critère : nb permanents) avec les prochains départs à la retraite = à retenir.
- Restructuration nécessaire au vu de l'impossibilité à travailler en commun au sein de la thématique et pour répondre aux tutelles.

Intervention de J. Lhoste pour l'équipe OF

- L'équipe OF ne souhaite plus être associée à l'équipe E3C au sein d'une thématique puisque pas d'interaction.
- Restructuration et changement bienvenus.
- Création d'une nouvelle thématique si nécessaire.

Intervention de M. Barré pour l'équipe E3C

- Conserver l'équipe et intégrer une thématique sociétale.
- Intégrer une nouvelle thématique avec PCI avec laquelle il y a des interactions/collaborations.

12

Thématique PSC, équipes PIMS, NMM, NOVA et OLORM : **B. Arnaud, M. Edely, P. Ruello, F. Lagarde, I. Labaye, G. Vaudel, J. Dittmer.**

Intervention de B. Arnaud pour la thématique PSC

- Thématique fonctionnelle. Thématique attachée aux équipes.
- Si changement, associer les équipes de la thématique PSC à des défis sociétaux. Changer l'affichage.

Intervention de M. Edely pour la thématique PSC

- Fort sentiment d'appartenance aux équipes.

Intervention d'Y. Labaye pour l'équipe NMM

- Attachement à l'équipe. Emerger à plusieurs défis sociétaux.

Intervention de F. Lagarde pour l'équipe PIMS

- Attachement aux équipes. Bonne échelle pour discussion travail au quotidien et gestion finances. Ne pas complexifier.
- Thématiques souples ? CS avec représentation des équipes ? Taille des équipes ?

Intervention de G. Vaudel pour l'équipe NOVA (Slides 14 & 15)

- Pas contre une évolution. Proposer des changements en fonction de la feuille de route.
- Départements thématiques en lien avec les défis sociétaux ? 2 ou 3 thématiques ?
- Au CS, 1 animateur par thématique pour y participer (représentativité). Evolution ? Changer nos thématiques disciplinaires ? Remélanger tout ? Conseil de département thématique représenté par les animateurs de thématique et les responsables d'équipe ?

Intervention de J. Dittmer pour l'équipe OLORM

Membres équipes rattachés à plusieurs thématiques. Ne souhaite pas de troisième structure. Equipes plus importantes ? Axe de recherche ? Organisation par la direction de l'IMMM ?

13

Équipe NOVA (G. Vaudel) 1/2

Constat

- Equipe = personnes utilisant le même vocabulaire scientifique (exemple pour NOVA : interaction rayonnement matière (lumière, microscopie/spectroscopie optique)) et partageant la même philosophie de travail (exemple : utilisation des grands instruments). Gestion au quotidien (management = gestion RH et financière, gestion des conflits).
- Thématiques : lieux d'échanges scientifiques, vision d'ensemble sur la stratégie scientifique de l'IMMM.
- Dans l'organisation actuelle, le rôle des équipes a été gommé au niveau de l'affichage
-> moins bonne compréhension de la structuration par les extérieurs (évaluations ...),
-> moins bonne compréhension de notre organisation par les non-permanents : positionnement par rapport aux thématiques
- Les thématiques participent au développement du socle commun de l'IMMM, comme les plateformes et les services communs. Elles appuient l'interdisciplinarité de l'IMMM.

14

Équipe NOVA (G. Vaudel) 2/2

Réflexion sur l'organisation

I) Maintien des équipes et thématiques en assumant plus leurs rôles respectifs (à définir clairement une nouvelle fois si ce n'est pas encore clair pour tous).

Proposition de créer des « départements thématiques » calqués sur les défis sociétaux, pilotés par des animateurs, intégrant les chercheurs des différentes équipes.

- 1) Environnement-santé-alimentation (matériaux et physique pour la biologie, μplastique, recyclage).
- 2) Matériaux pour les technologies du futur (via les matériaux innovants).
- 3) Matériaux pour l'énergie

OU

- 1) Environnement-santé-alimentation (matériaux et physique pour la biologie, μplastique, recyclage).
- 2) Matériaux pour les technologies du futur (via les matériaux innovants).

II) Différentes instances de l'IMMM

- Conseil scientifique regroupant les animateurs thématiques
- Conseil d'unité avec représentativité des équipes
- Conseil de département thématique regroupant animateurs thématiques et chefs d'équipe (cf réunions du lundi une fois par mois, mais plus formelles, avec CR des discussions et avis).

15

Plateformes (S. Auguste et F. Amiard)

Message S. Auguste

En amont de cette réunion, des discussions ont eu lieu au sein des commissions Plateformes et ITA/BIATSS. Ces échanges ont soulevé certains points de vigilance que F. Amiard pourra détailler en mon absence. Nous sommes bien conscients que cette réunion n'a pas pour objectif de suivre nos recommandations en priorité, mais nous veillerons attentivement à ce que chacun de nos collègues, qu'ils soient ITA ou BIATSS, se sentent pleinement intégrés et à l'aise dans la future organisation de l'IMMM.

ITA, BIATSS: souhaitent pouvoir être rattachés aux thématiques; ne pas compliquer la structure.

Intervention de F. Amiard

Ne pas entraver les plateformes. Accessibles à tous les utilisateurs. Que les ITA ou BIATSS puissent émerger à une ou plusieurs thématiques. Ne pas multiplier les interlocuteurs.

16

Échanges après tour de table

S. Pascual : Comment définir des axes sociétaux forts au niveau national ? Comment se différencier d'autres laboratoires qui abordent les mêmes défis sociétaux ?

G. Brotons : Evaluation par équipe dangereuse; les thématiques permettent de lisser.

A. Martel : restructuration des équipes possible.

G. Brotons : Equipes importantes mais évaluation au niveau des thématiques.

G. Vaudel : Evaluation par équipes impossible en l'état.

C. Chassenieux : Restructuration discutée pour l'évaluation HCERES ? Ou pour répondre à la feuille de route des tutelles ? Ou parce qu'il y a des problèmes à l'IMMM?

G. Brotons : les 2.

G. Vaudel : proposer une restructuration pour régler les problèmes et tenir compte de la future évaluation HCERES.

A. Martel : c'est l'occasion de changer. Il ne faudrait pas que l'on nous reproche de conserver les thématiques.

C. Chassenieux : Thématique POL très bien évaluée (production, projets,...) malgré différends historiques.

A. Martel : ne pas s'interdire une réflexion.

J. Dittmer : ne pas restructurer pour dans le seul but de résoudre conflits.

G. Brotons : les équipes permettent des changements, de la souplesse si mécontentes. Les thématiques permettent une bonne évaluation et de lisser sur plusieurs équipes.

A. Martel : structuration en 3 niveaux ?

G. Vaudel : défis sociétaux : affichage pour grand public/extérieur.

17

F. Lagarde : modifier thématiques pour correspondre aux équipes sans faire 15 thématiques différentes ?

S. Pascual : si regroupement uniquement pour l'évaluation HCERES, comment gérer l'IMMM ?

C. Chassenieux : la représentation au CU est non modifiable.

P. Pasetto : thématiques défis sociétaux = coquille vide.

C. Chassenieux : qui fait partie de l'institut SANA ?

P. Daniel : nous sommes membre associé de l'institut SANA.

G. Brotons : les défis sociétaux pourraient apparaître dans l'affichage, mais ne pas les mêler aux thématiques.

C. Chassenieux : on est dynamique mais il y a des thématiques qui ne fonctionnent plus. D'autres oui. Propose la création d'une nouvelle thématique regroupant PCI et E3C: GÉMAL² (GÉnie des Matériaux pour les transitions ALimentaire et environnementALE). Souhaite être informé des CU (réunion avec représentants en amont et diffusion CR informel).

B. Arnaud : rappelle qu'une thématique implique une animation scientifique et l'importance de celle-ci.

Synthèse

- Équipes conservées. Missions CS maintenues.
- Nouvelle(s) thématique(s) ? Nouvelles dénominations ? Nouveaux contours ? A discuter mais plutôt disciplinaires. Proposition PCI & E3C de création d'une cinquième thématique. Génie des matériaux pour les transitions alimentaire et environnementale.
- Nécessité d'afficher les défis sociétaux relevés.

18